

Communiqué de presse - 05/08/2022

SPORT / ÉVÈNEMENT

TOUR DE L'AVENIR : LES INFORMATIONS PRATIQUES

CHIFFRES CLEFS

58^{ème} édition du Tour de l'Avenir
126 coureurs

Contre-la-montre = 3,9 km
Première étape = 122 km

LE PROGRAMME

Judi 18 août

Prélude contre-la-montre

- **15h** : ouverture du village sur la place de la Vendée
- **18h** : course des écoles de vélo
- **18h45** : départ de la caravane publicitaire
- **19h** : présentation des équipes et contre-la-montre par équipe
- **21h** : cérémonie protocolaire

Vendredi 19 août

Départ et arrivée de la première étape

- **10h** : ouverture du village sur la place de la Vendée
- **12h40** : départ de la caravane publicitaire
- **13h10** : départ de la première étape, place de la Vendée
- **16h30** : arrivée de la première étape, boulevard d'Eylau
- **16h45** : cérémonie protocolaire

Les riverains ont été informés par courrier des modifications temporaires de circulation et de stationnement.

Antichambre du Tour de France, le Tour de l'Avenir s'élancera de La Roche-sur-Yon le 18 août prochain, et traversera toutes les communes de l'agglomération dès le lendemain, le 19 août. Pour profiter de deux jours de fête sportive et populaire sur le territoire, tour d'horizon des informations pratiques à connaître.

Le Tour de l'Avenir à La Roche-sur-Yon

Le Tour de l'Avenir est une épreuve cycliste internationale pour les moins de 23 ans qu'on qualifie d'antichambre du Tour de France, tant les jeunes pépites qui s'y alignent ont pu pour certains inscrire leur nom dans le palmarès : Greg LeMond, Miguel Indurain, Laurent Fignon, Laurent Jalabert... Après un prélude par équipes le 18 août autour du Pentagone, le départ du Tour de l'Avenir sera donné le lendemain place de la Vendée, pour une arrivée boulevard Eylau, après une étape de plus de 120 km sur les routes des communes de l'agglomération. Les 126 jeunes en lice franchiront dix jours plus tard, en Haute-Tarentaise, la ligne d'arrivée de cette compétition.

Interdiction temporaire de circulation (mise en place de déviations)

Le jeudi 18 août

- De 8h à minuit sur le boulevard Aristide-Briand, la place de la Vendée et le haut de la rue Poincaré
- De 17h à minuit sur l'ensemble des boulevards du Pentagone et quelques rues adjacentes aux boulevards.
Pour accéder à l'intérieur du Pentagone, plusieurs entrées et sorties seront mises en place : rue du Maréchal Ney, rue du Maréchal Juin, rue du Moulin Rouge, rue Georges Pompidou et rue de Friedland.

Le vendredi 19 août

- De minuit à 7h sur la place de la Vendée puis de 7h à 16h le boulevard Aristide-Briand et les rues Littré, Genuer, d'Alsace, Bérégovoy, Delille, du Général Gallieni, les hauts des rues Delille et Poincaré et le cours Bayard.
- De 7h à 20h sur le boulevard d'Eylau
- De 12h à 20h sur rues Berlioz, d'Ulm et Debussy ainsi que les impasses Rodin et Bartholdi
- De 15h à 18h au rond-point Jean de Gavardie, sur la D37, rues d'Arcole, Abbé Pierre-Arnaud, d'Iéna, de Wagram, Gaston-Ramon et des Robrethières, ainsi que sur les impasses Rude, Marc Sangnier et Rameau

Interdiction temporaire de stationnement

Du 17 août (8h) au 18 août (22h) : place de la Vendée, sur une partie de la rue Salvador-Allende et de la rue de Verdun.

Du 18 août (8h) au 19 août (16h) : entre la rue Haxo et la rue du Général Gallieni (incluant les rues parallèles et perpendiculaires dont la rue Delille et le cours Bayard).

Le 19 août de 7h à 18h : rues Debussy et Berlioz, impasses Bartholdi et Rodin.

Tous les plans de circulation sont disponibles sur : www.lrsy.fr/touravenir

